

1. Intitulé du certificat ¹

Titre ingénieur - diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Savoie de l'Université de Chambéry, Spécialité Environnement, Bâtiment, Energie

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Eléments de compétences acquis

Les ingénieurs de la spécialité Environnement Bâtiment Energie ont un socle de compétences commun leur permettant de mener à bien des missions pluridisciplinaires et transversales dans des secteurs d'activités variés. Ils seront aptes à :

1. Utiliser leurs connaissances en sciences fondamentales et techniques de l'ingénieur pour appréhender et résoudre les problèmes environnementaux, constructifs et énergétiques liés au bâtiment et à ses activités :

- en maîtrisant un large champ de sciences fondamentales et en développant les capacités d'analyse et de synthèse qui lui sont associées ;
- en modélisant et simulant des phénomènes et des systèmes physiques complexes ;
- en définissant les fonctions et caractéristiques technologiques des composants d'un système.

2. Mettre en œuvre un processus d'ingénierie couvrant la construction durable, l'ingénierie de systèmes énergies renouvelables et les procédés pour l'environnement :

- en concevant et dimensionnant les ouvrages, les procédés et leurs composants pour un usage et une application donnés ;
- en sélectionnant et maîtrisant les méthodes et outils adaptés à un problème ;
- en participant à l'amélioration continue des performances des bâtiments et des systèmes/procédés depuis l'observation des phénomènes et la collecte des données, jusqu'au traitement et à l'analyse des résultats ;
- en assurant, selon une approche multifonctionnelle et multicritère, la mise en œuvre du processus de conception, de réalisation et d'exploitation des ouvrages et procédés.

3. Prendre en compte les enjeux du développement durable :

- en mobilisant des compétences scientifiques et techniques visant à comprendre et réduire les impacts environnementaux des activités humaines ;
- en maîtrisant les outils techniques, économiques, et juridiques utiles à l'élaboration de projets environnementaux liés au secteur du bâtiment et aux flux de matière (air, eau, déchets) et d'énergie associés ;
- en intégrant des critères multiples (environnementaux, économiques, juridiques et sociaux) depuis la définition des besoins jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle.

4. Gérer et conduire un projet de sa conception à sa réalisation selon ses dimensions techniques, économiques et humaines :

- en maîtrisant les bases du management opérationnel ;
- en intégrant les aspects économiques et financiers du projet ;
- en étant apte à évoluer dans un contexte multi-acteurs et international ;
- en développant l'initiative, l'autonomie et l'esprit d'entrepreneuriat.

5. Communiquer efficacement avec un public varié en vue de mener à bien leurs projets et d'assurer leur développement personnel :

- en s'appropriant les clés d'une communication réussie ;
- en exerçant ses capacités d'analyse, de synthèse et de créativité ;
- en opérant des choix professionnels et en mettant en place une stratégie adaptée pour atteindre ses objectifs ;
- en évaluant et faisant évoluer ses compétences dans une dynamique apprenante ;
- en développant une attitude assertive.

6. Mobiliser et développer les compétences en sciences humaines nécessaires à leur intégration et au développement de leur

entreprise :

- en s'intégrant dans l'entreprise et en exerçant le métier d'ingénieur ;
- en prenant en compte les enjeux industriels, économiques et professionnels ;
- en travaillant en contexte international ;
- en exerçant ses activités tout en tenant compte de la politique RSE de son entreprise.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Les ingénieurs Environnement Bâtiment Energie ont reçu une formation pluridisciplinaire permettant d'accéder aux métiers de l'ingénieur dans les secteurs d'activités suivants :

- **le secteur de l'environnement** incluant **l'eau** (gestion des ressources en eaux, assainissement, eau potable et eaux industrielles), **les déchets** (traitement et valorisation des déchets, aménagement de centres de stockage), et **l'air** (qualité, surveillance et traitement) ; d'une manière plus large **l'ingénierie de développement durable** (prévention, traitement et gestion des impacts environnementaux) ;
- **le secteur de la construction** (bâtiment) pour l'assistance à maîtrise d'oeuvre ; l'assistance à maîtrise d'ouvrage ; l'ingénierie technique en charge de la conception et de la réalisation d'ouvrages (bureaux d'études géotechnique, structures, béton armé, fluides, thermique, ...) ; les entreprises de construction ; les services techniques intervenant en support au cours du processus de construction (organismes de contrôle, d'analyse technique et d'expertise, organismes de certification) ;
- **le secteur de l'énergie** comprenant la production, le transport et la distribution de l'énergie ; le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ; les services d'ingénierie énergétique et de maintenance d'installations.

Type d'emplois accessibles :

Les ingénieurs Environnement Bâtiment Energie exercent leurs activités dans une grande diversité de fonctions :

- Ingénieur d'études, Ingénieur assistance à maîtrise d'ouvrage, Ingénieur procédés, Ingénieur Recherche et développement ;
- Ingénieur conducteur de travaux ; Ingénieur production, Ingénieur projets
- Ingénieur contrôle et diagnostic technique ;
- Ingénieur en patrimoine et immobilier ; Ingénieur d'exploitation.

Codes ROME :

F1103 - Contrôle et diagnostic technique du bâtiment,
F1106 - Ingénierie et études du BTP,
H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel,
H2502 - Management et ingénierie de production,
K2306 - Supervision d'exploitation éco-industrielle

Références juridiques des règlementation d'activités :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

ECOLE POLYTECHNIQUE SAVOIE

Niveau (national ou européen) du certificat

 Niveau national ⁴ : Niveau 7

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 7

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement en années : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2021

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :
Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences

11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation continue	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>